

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.1. Territoire communal

METZ METROPOLE
Commune de CUVRY
Révision du POS valant élaboration du PLU

Document conforme à celui annexé à
la délibération du Conseil métropolitain de Metz
Métropole
en date du 28 mai 2016

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Le Vice-Président délégué Henri HASSER

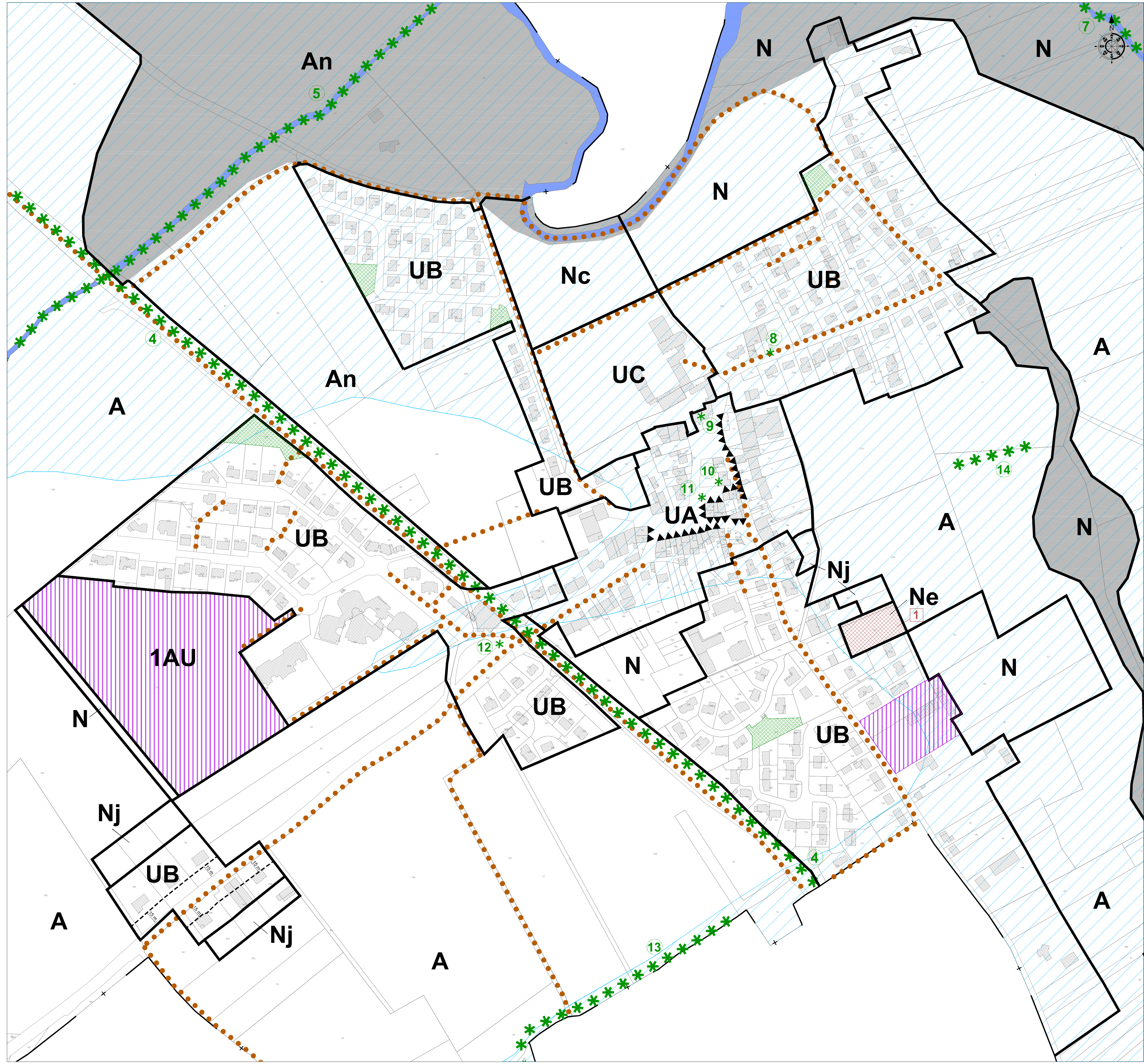


l'AdT
l'Atelier des Territoires

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

« Origine Cadastre © Droits de l'État réservés »

	Découpage en zone avec indication du type de zone
	Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
	Zone inondable inscrite au PPRI
	Aléa Inondation (Atlas des Zones Inondables)
	Élément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
	Cheminement piéton et/ou cyclable à conserver ou à créer
	Marge de recul des constructions
	Limite communale



COMMUNE DE CUVRY

PLAN LOCAL
D'URBANISME

4. RÉGLEMENT
4.2. RÉGLEMENT GRAPHIQUE
4.2.2. Village

Echelle 1 / 2000

METZ MÉTROPOLE
Commune de CUVRY
Révision du POS valant élaboration du PLU

Document conforme à celui annexé à
la délibération du Conseil métropolitain de Metz
Métropole
en date du 28 mai 2018

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Le Vice-Président délégué Henri HASSER



Approuvé le : 28/05/2018

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

« Origine Cadastre © Droits de l'État réservés »

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Zone inondable inscrite au PPRI
- Aléa Inondation (Atlas des Zones Inondables)
- Elément du paysage ou du patrimoine remarquable à préserver
- Espace vert non bâti à protéger
- Cheminement piéton et/ou cyclable à conserver ou à créer
- Marge de recul des constructions
- Bâti en ordre continu
- Limite communale

Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Agrandissement du cimetière	2 755 m²	Commune